

Soutien à l'écriture (2021)

Soutien à la mise en dialogue public

RÉF. 21-3C-SEPEF-B

Vous êtes Gestalt-thérapeute. Vous avez clôturé votre processus d'écriture de fin de formation dans le but d'obtenir votre certification. Vous avez déposé votre écrit provisoire, reçu la validation et vous souhaitez préparer la mise en dialogue public.

Vous avez déposé votre écrit provisoire, reçu la validation et vous souhaitez préparer la présentation orale

OBJECTIFS

- Soutenir et affermir une présence incarnée lors de votre présentation orale et de la mise en dialogue public à gestalt+
- Reconnaître la prise de risque et réguler les états émotionnels projetés lors des moments d'échanges en public
- Conserver la capacité à suivre et à clarifier en situation le cheminement de votre réflexion en interaction avec les psychopraticiens évaluateurs et le public

INTERVENANTS

- Annick Le Grand
- Sylvie Dumez

CONTENU

- Avec les autres personnes présentant leur écrit
- Pratiques de centrage
 - Préparation corporelle à la mise en situation
 - Choix de ce qui va être mis en évidence à l'oral
 - Mise en scène de la présentation de son écrit

MODALITÉS

En groupe dans les locaux de gestalt+ 1 journée dans les 2 mois qui précèdent la mise en dialogue public. Calendrier à définir en accord avec les formatrices

DATE DE MISE EN DIALOGUE PUBLIC

11 juin 2021

LIEUX

- gestalt+ - 6 Rue Micheline Ostermeyer, Bâtiment C, 35000 Rennes

SOUTIEN	DATE	DURÉE	TARIFS*
Soutien à la mise en dialogue public	29 mai 2021	7 h	182 €

*Exonéré de TVA (Art. 293B du CGI)

(!)	Conditions financières en individuel		
	Acompte : 56 €	Solde : 126 €	→ Mensualisation recommandée